



La création d'entreprises en Occitanie, reflet des forces et faiblesses des territoires

En 2015, les créations d'entreprises en Occitanie représentent 9,6 % du stock d'entreprises existantes en début d'année. Ce taux de création est le plus élevé de métropole. Dans la région, les créations sont davantage tournées vers les activités présentes. Les taux de création les plus élevés sont enregistrés autour de Toulouse et sur le pourtour méditerranéen. *Contrairement*, dans certaines zones peu densément peuplées et peu touristiques, notamment au nord de la région, la création d'entreprises est très en deçà de la moyenne nationale. Si les taux de création d'entreprises varient sensiblement selon les secteurs d'activités, les différences de dynamiques entrepreneuriales entre territoires relèvent plutôt des caractéristiques socio-économiques de chaque zone : des débouchés attendus pour les entreprises, des créateurs potentiels présents et des effets d'agglomération d'activités économiques.

Émilie Auriac, Insee

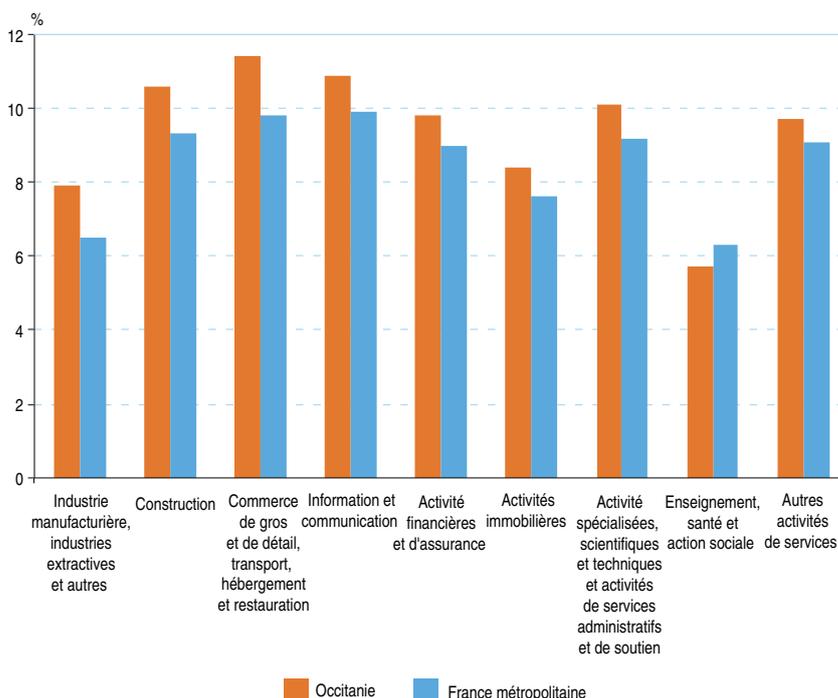
En 2015, 28 700 entreprises (hors auto-entreprises) sont créées en Occitanie dans le secteur marchand non agricole. Les créations représentent 9,6 % du stock d'entreprises existantes en début d'année. Ce taux de création d'entreprises est le plus élevé des régions de métropole, supérieur de près d'un point à la moyenne nationale (8,7 %).

La création d'entreprises vise plus qu'ailleurs à répondre aux besoins de la population présente

Industrie, construction, commerce ou services, quel que soit le secteur d'activité, les taux de création en Occitanie sont supérieurs à la moyenne métropolitaine, exception faite du secteur qui regroupe l'enseignement, la santé et l'action sociale (figure 1). Dans la région, les créations sont plus souvent orientées vers les activités présentes, c'est-à-dire vers la production de biens et services destinés à répondre aux besoins des personnes présentes, qu'elles soient

1 Plus forte dynamique entrepreneuriale en Occitanie qu'en métropole dans la quasi-totalité des secteurs

Taux de création d'entreprises en 2015 par secteur d'activité (en %)



Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (REE) Sirene 2015

résidentes ou touristes. Ainsi, le commerce génère 25 % des créations en Occitanie (23 % en métropole), l'hébergement et la restauration 9 % (7,5 %), la construction 17 % (14 %).

Si le taux de création est globalement élevé dans la région, de fortes disparités existent à l'échelle des territoires infra-régionaux (figure 2). Le littoral et la région toulousaine sont très dynamiques : avec un taux de création de 12,1 %, la zone d'emploi de Perpignan a le deuxième taux le plus élevé des 304 zones d'emploi de France métropolitaine. À l'opposé, dans le nord de la région, les taux de création sont particulièrement bas : la zone d'emploi de Villefranche-de-Rouergue occupe la dernière place de métropole, avec un taux de création de 4,6 %. Dans plus de la moitié des zones d'emploi de la région, le taux de création d'entreprises est supérieur ou égal à la moyenne métropolitaine.

Globalement, sur l'ensemble de la France métropolitaine, les taux les plus élevés sont enregistrés autour de quelques métropoles et sur le pourtour méditerranéen, tandis que les plus faibles s'observent dans les zones rurales, peu densément peuplées et peu touristiques.

La dynamique entrepreneuriale est surtout liée aux caractéristiques socio-économiques des territoires

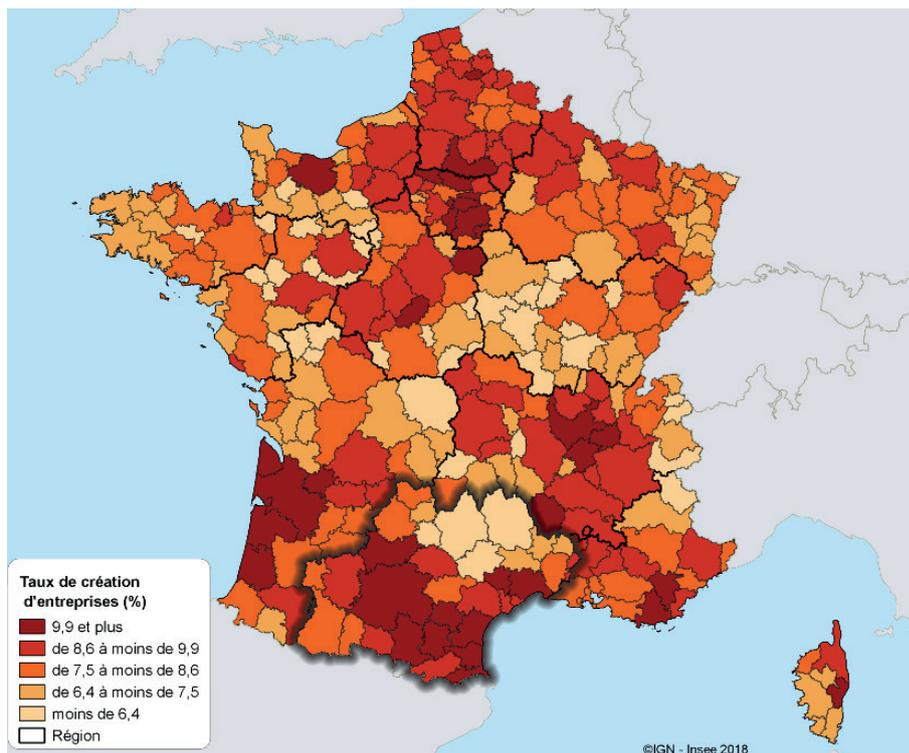
Si le taux de création d'entreprises varie sensiblement selon le secteur d'activité, les différences de structure sectorielle du tissu productif n'expliquent qu'une partie des écarts. En particulier, trois autres facteurs interviennent : la demande de la population au sein de la zone, la présence de créateurs d'entreprises potentiels et les effets dits d'agglomération des activités économiques (méthodologie).

La demande de la population, c'est-à-dire l'importance des besoins de la population présente sur le territoire, est mesurée par l'accroissement de la population et par le potentiel touristique de la zone ; ces deux facteurs expliquent la création d'entreprises du fait qu'ils augmentent les débouchés pour les biens et services proposés par les jeunes entreprises.

Les créateurs potentiels sont notamment les chômeurs qui peuvent décider de créer leur propre emploi. En France, environ une entreprise sur trois est créée par un chômeur. Des aides spécifiques à la création d'entreprises comme le dispositif ACCRE (Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise) ou des dispositifs plus territoriaux, visent à encourager ou faciliter la création d'entreprise par les demandeurs d'emploi. Les jeunes de 15 à

2 Forte dynamique entrepreneuriale autour des très grandes aires urbaines et sur le pourtour méditerranéen

Taux de création d'entreprises par zone d'emploi en 2015 (en %)



Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (REE) Sirene 2015

29 ans peuvent également bénéficier d'aides spécifiques (Créa jeunes, Cap'jeunes), avec des dispositifs particuliers pour les étudiants (Jeune entreprise universitaire, statut « Étudiant-entrepreneur »). Inspirés par les réussites de certaines *start-up*, les jeunes se lancent plus facilement dans l'entrepreneuriat. En 2017, 37 % des créateurs d'entreprises individuelles en métropole ont moins de 30 ans.

Enfin, les effets dits d'agglomération constituent également un facteur déterminant de localisation des nouvelles entreprises. Le dynamisme entrepreneurial est en effet souvent lié à l'importance et à la diversité du tissu économique local, les entreprises déjà installées exerçant un effet d'entraînement et suscitant l'émergence de nouvelles activités. La présence d'infrastructures logistiques et de transport, de main-d'œuvre qualifiée, de potentiel de recherche... jouent un rôle important dans le choix de localisation de la future entreprise, ce qui contribue à renforcer la polarisation et la métropolisation de l'activité économique. Cette notion d'agglomération des activités est ici approchée par la densité urbaine, l'agglomération de la population et celle des activités économiques étant très liées. Cependant, à l'opposé, le caractère rural d'un territoire peut être un atout en matière de dynamique entrepreneuriale : l'offre des

villes n'étant pas une réelle concurrence puisque trop éloignée, les commerces et services de proximité bénéficient d'un véritable marché.

Au regard de ces trois facteurs déterminants de la création d'entreprises, six profils types de territoires se distinguent en fonction de leurs atouts et faiblesses (figure 3).

Seule Toulouse génère des effets d'agglomération des activités économiques significatifs

Le pourtour méditerranéen et la zone d'emploi de Toulouse et ses alentours ont des taux de création d'entreprises élevés et relativement proches, mais les raisons de leur dynamique entrepreneuriale sont assez différentes. L'un des atouts majeurs des zones d'emploi dont Toulouse fait partie, est le fort potentiel de débouchés pour les entreprises, généré par la dynamique démographique. L'autre atout est l'effet d'agglomération que l'on retrouve au niveau des grandes métropoles. La zone d'emploi de Toulouse concentre une forte densité d'entreprises avec un panel d'activités assez large, ce qui renforce l'attrait de cette zone pour les nouvelles entreprises. De par leur proximité avec Toulouse, les zones d'emploi d'Albi et de Montauban bénéficient des atouts de la zone d'emploi toulousaine (figure 3).

Dans la région, les zones d'emploi du littoral méditerranéen se caractérisent

par des débouchés potentiels importants qui résultent d'une forte croissance de la population et du caractère touristique de ces zones. Le littoral profite également d'un fort potentiel de créateurs lié à un fort taux de chômage, renforcé dans la zone d'emploi de Montpellier par une proportion de jeunes de 15 à 29 ans significative. En revanche, cette zone souffre d'un manque d'attractivité pour des entreprises recherchant un territoire offrant des synergies.

En Occitanie, l'effet d'agglomération généré par la métropole toulousaine se diffuse jusqu'aux zones de Castres-Mazamet, Tarbes-Lourdes, Foix-Pamiers et dans une moindre mesure Limoux, la zone d'emploi de Tarbes-Lourdes bénéficiant également de l'effet d'agglomération de Pau et celle de Limoux ayant comme atout une forte proportion de population vivant dans une commune rurale. En effet, en zone rurale, un tissu économique local, de proximité, est nécessaire pour répondre aux besoins de la population, ce qui constitue un moteur pour la création d'entreprises dans la sphère présentielle. Les zones de Prades, de Cahors et de Ganges sont dans ce cas. Dans ce groupe, plusieurs zones d'emploi bénéficient également d'un grand nombre de créateurs potentiels, le chômage étant élevé dans les zones de Céret, Prades, Limoux, Foix-Pamiers, Ganges et Bagnols-sur-Cèze.

Le manque de débouchés freine les créations dans certaines zones d'emploi

La zone d'emploi de Carcassonne, comme celles du nord de la France métropolitaine, présente un très fort potentiel de créateurs d'entreprises dû à un taux de chômage élevé, mais la zone souffre d'une insuffisance de la demande. La croissance de la population est modérée et l'attrait touristique bien moindre que sur la côte méditerranéenne.

Dans les zones d'emploi du nord de la région (Figeac, Rodez, la Lozère) ainsi que dans celle d'Auch, le manque de créateurs potentiels et la faible demande constituent les deux principaux freins à la création d'entreprises. En effet, le taux de chômage et la part des jeunes sont inférieurs à la moyenne de France métropolitaine, la population est stable voire en baisse, et la capacité touristique n'est pas assez forte pour susciter une envie d'entreprendre dans ce domaine.

Enfin, les zones d'emploi de Saint-Girons, Villefranche-de-Rouergue et Millau font partie des zones qui cumulent le plus de freins à la création d'entreprises : une

faible demande dans la zone et un effet d'agglomération nettement négatif. En effet, ce sont des zones à faible densité urbaine et aux activités économiques peu diversifiées ; seule Saint-Girons bénéficie quelque peu des externalités positives de la zone d'emploi de Toulouse. Ces zones d'emploi souffrent aussi d'un manque de créateurs potentiels, la population étant plus âgée que dans le reste de la région et le taux de chômage plutôt faible.

Des caractéristiques propres aux territoires influent sur la dynamique entrepreneuriale

Si les différences socio-économiques expliquent la majeure partie des écarts de dynamique entrepreneuriale entre les territoires, d'autres caractéristiques qui leur sont propres peuvent favoriser ou freiner cette dynamique.

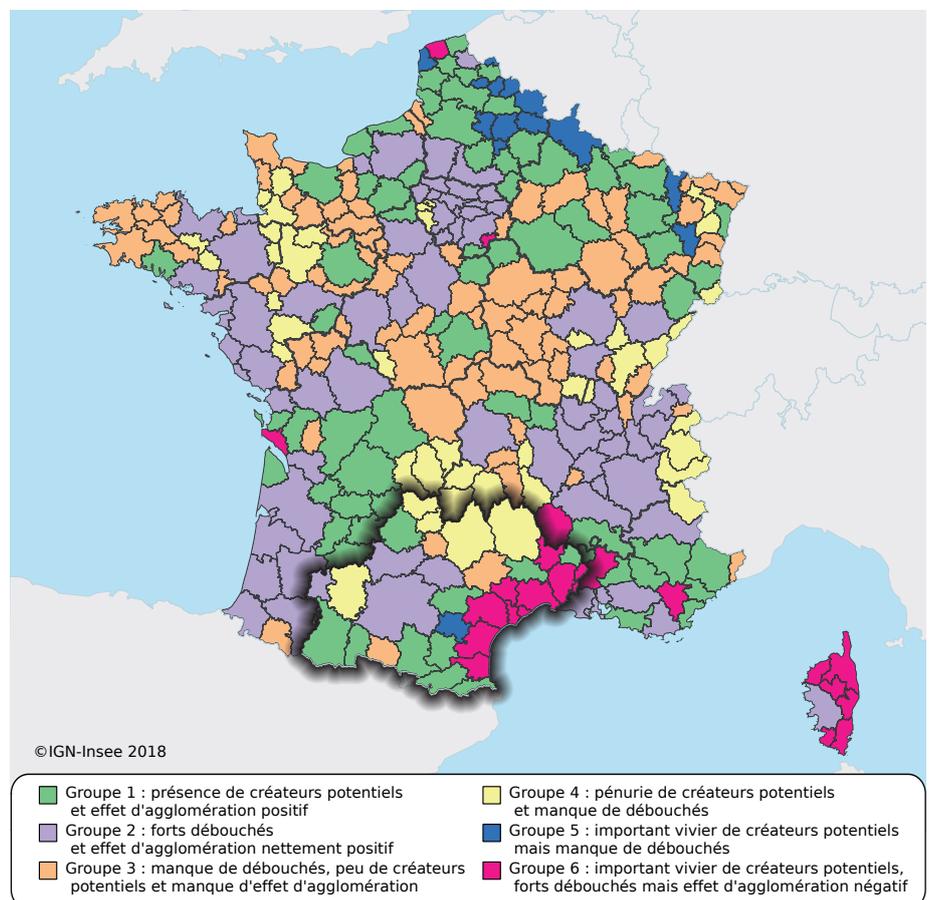
Par exemple, certaines initiatives locales sont de nature à favoriser l'installation de nouvelles entreprises : la présence de pépinières d'entreprises ou d'incubateurs, les aides spécifiques locales ou les avantages fiscaux particuliers, les concours lancés par des collectivités destinés à attirer les *start-up*... La qualité de vie

sur le territoire peut également attirer les futurs entrepreneurs. Ainsi, plusieurs zones d'emploi en Occitanie affichent une dynamique entrepreneuriale supérieure à ce qui pouvait être attendu au regard de leurs caractéristiques socio-économiques, elles profitent d'effets propres qui stimulent la création d'entreprises. C'est le cas de Saint-Girons, Foix-Pamiers, Auch, Montauban, Limoux, Carcassonne, Prades, Céret et Perpignan.

A contrario, des facteurs locaux peuvent freiner la création d'entreprises. Le territoire peut manquer d'infrastructures ou d'attraits pour les entrepreneurs potentiels. De plus, lorsque le tissu économique est relativement autonome et fonctionne bien, on peut supposer que, les besoins étant déjà satisfaits, créer de nouvelles structures ou de nouvelles activités n'est pas envisagé. Ainsi, les taux de création sont faibles dans les zones d'emploi de Villefranche-de-Rouergue, Millau, Alès, Nîmes, Bagnols-sur-Cèze, et Ganges, au regard de leurs caractéristiques socio-économiques. ■

3 Grande hétérogénéité des territoires en Occitanie

Six profils types de territoires au regard des facteurs socio-économiques déterminants pour la création d'entreprises



Sources : Insee, recensements de la population 2009 et 2014, connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2014, à l'échelle des zones d'emploi

Création d'entreprises synonyme de création d'emplois ?

Une forte dynamique entrepreneuriale ne rime pas forcément avec une hausse de l'emploi. En effet, les zones d'emploi enregistrant les plus forts taux de création d'entreprises sont également celles qui ont les taux de cessation les plus élevés. Ces zones connaissent alors un important renouvellement de leur tissu productif. Dans la région en 2015, on compte cinq créations pour quatre cessations. Ce sont ainsi 25 % des établissements présents en début d'année et 10 % des emplois salariés marchands qui sont renouvelés, soit environ 100 000 mouvements d'emplois.

Le solde des créations et cessations d'établissements génère environ 10 000 emplois supplémentaires sur l'année 2015.

En outre, la pérennité des entreprises créées varie selon le secteur d'activité, le profil du créateur ou le territoire d'implantation. En Occitanie, la pérennité à trois ans (68 %) et cinq ans (59 %) est inférieure de cinq points à la moyenne nationale, elle est particulièrement faible sur la façade méditerranéenne.

Trois ans après, l'impact sur l'emploi des créations d'entreprises de 2010 est quasi neutre, alors que toutes les régions, hormis la Bretagne, affichent un bilan des créations d'entreprises sur l'emploi positif.

Cinq ans après, seules 59 % des entreprises créées en 2010 existent encore. C'est le deuxième taux de pérennité le plus faible de France métropolitaine, derrière Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le bilan sur l'emploi est encore un peu plus négatif qu'à trois ans, puisqu'il se traduit cette fois par une perte de 600 emplois par rapport aux effectifs de l'année de la création. L'Occitanie est la seule région avec le Grand Est à enregistrer des pertes d'effectifs cinq ans après. Les deux principaux secteurs concernés sont la construction et l'hébergement-restauration.

Méthodologie

La méthode mise en œuvre pour expliquer les différences entre zones d'emploi en matière de dynamique entrepreneuriale à travers leurs caractéristiques socio-économiques est une analyse de la variance des taux de création des différentes zones d'emploi. Les indicateurs retenus sont le taux d'évolution de la population entre 2009 et 2014, la capacité d'accueil des hôtels et campings qui permet d'estimer le potentiel touristique de la zone, le taux de chômage en 2014 au sens du recensement de la population, la part des 15-29 ans, la taille des zones voisines mesurée par leur population, la densité urbaine mesurée par la part de population vivant dans un grand pôle urbain, la part de la population résidant dans une commune isolée et un indice synthétique de la spécificité de la zone en matière de structure économique sectorielle par rapport à la structure nationale (indice de Krugman).

Le modèle fournit la contribution de chacun de ces facteurs au potentiel de la zone en matière de dynamisme entrepreneurial, ce qui revient à identifier les atouts et faiblesses de chaque zone. Le modèle permet d'expliquer 57 % des écarts observés entre zones d'emploi. Une classification ascendante hiérarchique permet ensuite de regrouper les territoires en six profils, en fonction des atouts et faiblesses de chacun. Les écarts non expliqués relèvent de caractéristiques autres propres à la zone.

Définitions

Les **créations d'entreprises** correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire Sirene, qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- création de nouveaux moyens de production ;
- reprise d'une activité après une interruption de plus d'un an ;
- reprise d'une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- reprise, par une entreprise nouvelle, des activités d'une autre entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, en matière d'activité et de localisation.

Le **taux de création d'entreprises** est défini par le rapport entre le nombre de créations d'entreprises (hors auto-entrepreneurs) dans la zone au cours de l'année n et le stock d'entreprises (hors auto-entrepreneurs) dans la zone au 1^{er} janvier de l'année n .

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006.

La partition de l'économie en deux sphères, présente et productive, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux.

Les **activités présentes** sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les **activités productives** sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Insee Occitanie

36, rue des Trente Six Ponts
BP 94217
31054 TOULOUSE Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline JAMET

Rédactrice en chef :
Michèle EVEN

Mise en page et impression :
Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2492-1629 (version imprimée)
ISSN : 2493-4178 (version en ligne)

© Insee 2018

Pour en savoir plus

- « Pérennité des nouvelles entreprises régionales au regard de huit profils d'entrepreneurs », *Insee Analyses Occitanie* n° 25, juillet 2016
- « Les créations d'entreprises en 2017- Au plus haut niveau depuis 2010 », *Insee Première* n° 1685, janvier 2018
- « Un tiers du tissu productif local se renouvelle chaque année », *Insee Première* n° 1551, mai 2015

